

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2012/001

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE LA

COMMISSION ADMINISTRATIVE

**SYNDICAT DU CABEDAN NEUF**

**SEANCE DU 08 FEVRIER 2012**

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Nbre de membres en exercice | 6 |
| Nbre de membres présents    | 4 |
| Nbre de suffrages exprimés  | 4 |
| VOTES                       |   |
| pour                        | 4 |
| contre                      | 0 |
| abstentions                 | 0 |



**PRESENTS :** Mr Dominique Pierre Président

Syndic titulaire : PONCET Norbert — — excusé Mr GUEYTTE – PELISSIER Laurence – PECOULT Jocelyn – CALVIERE Gérard

Syndic suppléant : DEVINE Marc - OLIVIER Denis – excusé Mr LIENS Edmond

L'an deux mille douze et le huit février, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :**

ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 2011-02

=====

**Le Président expose :** l'ASCO du Canal du Cabedan Neuf a lancé une procédure de marché public pour les travaux d'installation d'appareils de mesure sur le canal du Cabedan Neuf commune des Taillades et de Cheval Blanc. Ces travaux consistent à mettre en place des débitmètres sur le canal mixte et les filioles alimentant le Plan Oriental et le Coulon.

Le marché à procédure adaptée a été publié le 06 Janvier 2012 pour une remise des offres le 23 Janvier 2012 à midi. L'ouverture des plis s'est faite le 24 janvier 2012 à 9 heures par la commission d'appel d'offres.

Après négociation auprès de l'ensemble des candidats et analyse des offres, il en ressort que l'offre économiquement la plus avantageuse a été faite par l'entreprise O.T.V. France SUD CAD EAU

Le président propose de retenir l'offre de l'entreprise O.T.V France SUD CAD EAU sis Les Docks Atrium 10.3 10 Place de la Joliette BP 73315 13567 MARSEILLE Cedex 02 pour un montant de 79 879.00 euros H.T. pour un délai de réalisation de quatre semaines.

**Où l'exposé du Président :** la commission syndicale approuve l'attribution du marché N° 2011-02 « travaux d'installation d'appareils de mesure sur le canal du Cabedan Neuf commune des Taillades et de Cheval Blanc à l'entreprise O.T.V France Sud CAD EAU pour un montant de 79 879.00 euros H.T. et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président

MR DOMINIQUE Pierre